

**DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES,**  
**G. G. ARDOUIN,**  
DISPENSARIA DE QUEBEC,

Au coin du Séminaire, des  
RUES  
FABRIQUE & HOPE.

**Medicaments Brevetes, etc.**

LE soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques *Durham* et *Pearl* un assortiment très étendu de VERITABLES MEDICAMENTS BREVETES de DROGUES ANGLAISES, de PRODUITS CHIMIQUES de PARFUMERIE, etc.

—Ainsi Que—

Un choix très recherché de PEIGNES de tous genres en ECAILLE et en CORNE.

Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout à très-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Québec 20 octobre 1848.

## Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, moutés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapissierie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

## FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *John & Elton* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

## Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles ; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—Aussi—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.

50 do tôle.

James Forster,  
Rue St. Jean en face du général Wolfe.

Québec 18 oct. 1848.

## G. Fassio, ARTISTE Italien.

Rue Couillard, Haute-Ville,  
Vis-à-vis chez M. Benjamin.

Québec, 6 octobre, 1848.

## Avis à nos Abonnés.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs l'*Ami de la Religion et de la Patrie* a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presqu'insurmontable qui s'oppose à l'avancement et aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada ? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est nuisible pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, autre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argent, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation ? si on considère au taux d'abonnement actuel ! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose ; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiennent les orateurs.

Viens viendront d'intéressant débats sur  
*La liberté du Commerce,*  
*L'Education du peuple,*  
*Le Rappel de l'Union,*  
*Le Rappel des lois sur la navigation,*  
*La libre navigation du St. Laurent,*  
*La Réforme Postale,*  
etc., etc.

—Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

## Livres de prières et de piété à bon marché.

Place du Marché  
de la  
HAUTE - VILLE.

**THOS. CARY,** Place du Marché  
de la  
HAUTE - VILLE.

VIENNT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en bandes de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Pieuse, et Bibliothèque des enfants pieux.

Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.

Québec, 23 octobre 1848.

THOS. CARY,